

DÉBOUCHÉS APRES UN BTSA PRODUCTIONS ANIMALES

POURSUITE D'ETUDES

- ▶ Ingénieur ou Vétérinaire, via une préparation spécifique aux Ecoles Nationales d'Ingénieurs du Ministère de l'Agriculture.
- ▶ Certificats de spécialisation, pour approfondir ses connaissances dans un secteur particulier.
productions animales, commerciales, économiques...
- ▶ Licences professionnelles, débouchent sur l'enseignement, la recherche et les écoles d'ingénieurs.

ENTREE DANS LA VIE ACTIVE

▶ Technicien d'élevage : employé dans des organisations para-agricoles, Chambres d'Agriculture, instituts techniques... Il participe à des travaux de recherche, assure un rôle de conseiller, mène des actions d'information.

▶ Technicien de fermes expérimentales : firme d'aliments, coopératives, institut technique.

▶ Agent technico-commercial : conseil et vente aux éleveurs (aliments, produits vétérinaires...)

▶ Technicien de laiterie : relation avec les agriculteurs (conseil sur la production laitière), recherche de lait de qualité, hygiène de traite, conseils alimentaires.

▶ Technicien de Chambre d'Agriculture : conseils techniques aux éleveurs, conseils économiques, règles d'hygiène, technicien bâtiments d'élevage (amélioration, aménagement, mise aux normes), agro-environnement.

▶ Technicien conseil : pour l'installation.

▶ Le contrôle laitier : technicien conseil en élevage laitier (conseil en alimentation, reproduction du troupeau, sur la sélection des animaux).

▶ Les centres de sélection : agent spécialisé dans la reproduction des espèces bovines, ovines, caprines ou équinnes, conseils dans le choix des reproducteurs (plan d'accouplement...), sélection (schéma de sélection...), inséminateur.



POLE D'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
CHAUMONT-CHOIGNES

▶ Technicien des Services Vétérinaires : Technicien du Ministère de l'Agriculture et du Deutsche Saatveredelung AG. Il s'occupe de lutte contre les maladies des animaux, de la protection des animaux domestiques, des inspections sanitaires, de la qualité des produits), technicien d'abattoir, assistant vétérinaire, mise en place de prophylaxie, surtout en cas de MLRC (Maladies Légalement Réputées Contagieuses).

▶ Agent de laboratoire : il travaille pour le compte d'une coopérative, d'une Chambre d'Agriculture, d'une laiterie.

▶ Eleveur ou responsable d'élevage.

▶ Concours du Ministère de l'Agriculture pour les DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et la Forêt), les Haras Nationaux. Le diplôme du BTSA vous dispense de l'écrit, vous êtes directement admissible à l'oral.

Pour en savoir plus, consultez les sites internet.

▶ Orientation, formations
onisep.fr - agrororientation.com

▶ Métiers et offres d'emploi
anefa.org - apecita.com - arifor.fr

▶ Article à consulter

Elevage 2.0 : des métiers et des compétences

<http://www.anefa.org/anefa-mag/anefa-mag-15>

